

# Formation «Initiation à la biodiversité fonctionnelle en arboriculture »

GRAB d'Avignon (84) – Lundi 3 décembre 2018

## Contexte :



Du fait d'une prise de conscience des impacts de l'agriculture moderne sur l'environnement, de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers des modes de production biologiques ou autres pratiques agro-écologiques. La biodiversité fonctionnelle, c'est à dire les éléments de faune et flore ayant un impact positif sur la dynamique de l'écosystème agricole à la fois sur les plans écologique, économique et social, peut rendre de grands services aux agriculteurs. Savoir comment favoriser cette biodiversité fonctionnelle peut permettre d'utiliser au mieux ces services et de concilier les objectifs de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et

le maintien d'une activité agricole productive, sans pertes de rendements, assurant ainsi la pérennité à long terme de l'exploitation, tout en facilitant la transition vers des pratiques agro-écologiques.

## Objectifs de la formation :

- Savoir observer la biodiversité fonctionnelle et comprendre les principaux facteurs de sa présence dans l'environnement agricole ;
- Comprendre comment favoriser la faune auxiliaire par des aménagements dans ou à proximité des parcelles ;
- Connaitre les différents outils développés en PACA.

## Où et quand ?

Dans les locaux du GRAB à Avignon (84)  
Le lundi 3 décembre 2018

## Avec :

**François Warlop et Gilles Libourel**,  
chercheurs au GRAB (Groupe de  
recherche pour l'agriculture biologique)

## Public :

Arboriculteurs installés et porteurs de  
projet des Bouches-du-Rhône et des  
départements voisins souhaitant  
s'initier aux questions de la biodiversité  
fonctionnelle en arboriculture bio.



## Programme :

### Matinée : 9h-12h30 - Formation théorique en salle

- Introduction, principes de la biodiversité fonctionnelle ;
- Présentation des résultats des projets [Muscaris](#) et [Ecoorchard](#) ;
- Présentation des plate-formes [Herbea](#) et [Auxil'haies](#).

### Après-midi : 14h-17h30

- Application sur quelques cas concrets en arboriculture, notamment pucerons et campagnols ;
- Visite de terrain – en fonction de la météo - Observations des dispositifs et des aménagements agro écologiques

## Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

**Théorie :** Présentation orale avec supports visuels (diaporama, vidéos), et échanges interactifs entre l'intervenant et les participants.

### **Évaluation :**

L'acquisition des connaissances est évaluée au fur et à mesure par des échanges entre intervenant et participants.

Un questionnaire de satisfaction est remis aux participants en fin de formation.

## Infos pratiques

**Repas de Midi :** Repas tiré du sac

### **Tarifs et prises en charge :**

- Pour les **agriculteurs** et **porteurs de projets d'installation**, le fonds VIVEA prend en charge **l'intégralité des frais pédagogiques**.
- Pour les **salariés, techniciens et conseillers agricoles** : **175 €**. Le coût de la formation peut être pris en charge par l'organisme auprès duquel vous cotisez pour vos droits individuels à la formation.
- **Autre participants** (particuliers, professionnels sans possibilité de prise en charge...): **nous consulter**

### **POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR CETTE FORMATION :**

Clara Landais, Conseillère Agriculture Biologique d'Agribio 13 : 04 42 23 86 59 - [agribio13-technique@bio-provence.org](mailto:agribio13-technique@bio-provence.org)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom : ..... Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal/ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date de naissance : ...../...../..... Diplôme le plus élevé obtenu : .....

Votre statut :  Chef d'exploitation/porteur projet (production : .....)  
 Cotisant solidaire  
 Salarié agricole  Technicien, conseiller agricole  autre, précisez.....

### Je m'inscris à la formation «Initiation à la biodiversité fonctionnelle en arboriculture» du 3 décembre 2018 en tant que :

**Agriculteur/porteur de projet : Frais pédagogiques pris en charge par VIVEA**

→ Joindre un chèque de 15 € à l'ordre d'Agribio 13 pour la caution. Il vous sera restitué à l'issue de la formation.

Nouveaux installés/porteurs de projet : joindre une attestation de contributeur VIVEA ou une attestation de démarche d'installation ou une attestation d'affiliation MSA.

**Autre participant**

→ Joindre un chèque\* de .....€ à l'ordre d'Agribio 13.

Prise en charge possible pour les salariés, conseillers ou techniciens agricoles (OPCA, FAFSEA...).

\* Voir tarifs en page précédente. Les chèques ne seront encaissés qu'après la formation. Si l'aspect financier pose problème, n'hésitez pas à nous contacter.

**Bulletin à renvoyer complété, accompagné du chèque de caution**

**avant le 16 novembre 2018**

**AGRIBIO 13**

Maison des agriculteurs – 22, av. rue Henri Pontier

13626 Aix en Provence Cedex 1

[agribio13-technique@bio-provence.org](mailto:agribio13-technique@bio-provence.org) – 04 42 23 86 59